



LE GAGNACAIS

Le Journal de la Commune



DANS LE JOURNAL

À LA UNE

10 Rentrée scolaire

15 Sécurité

18 Travaux

20 La rentrée des associations

SUR LE WEB

+ D'ACTUS

Retrouvez aussi le Gagnacais sur :
www.gagnac-sur-garonne.fr



Mairie de Gagnac-sur-Garonne



Édito

:: Le Mot du Maire

Chères Gagnacaises,
Chers Gagnacais,

La rentrée scolaire de septembre s'est encore une fois bien déroulée cette année et je souhaite remercier les élus, l'ensemble du personnel municipal, les directrices des écoles et les enseignants pour leur implication.

Vos enfants ont pu découvrir une école élémentaire embellie et fonctionnelle grâce aux travaux que nous avons engagés et terminés cet été.

Les jeunes parents peuvent eux aussi bénéficier d'une nouvelle structure suite à la rénovation du bâtiment municipal qui accueille la micro-crèche. Mon équipe municipale et moi-même souhaitons conserver cette possibilité de garde et d'accueil sur la commune. La micro crèche est gérée par un opérateur privé sous convention avec la mairie qui établit les modalités de collaboration et notamment garantit des tarifs permettant l'accès au plus grand nombre.

Cette rentrée est aussi celle des associations. Le forum a permis à chacun d'entre vous de découvrir l'ensemble des activités qui sont proposées à Gagnac. Je remercie chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui contribuent au bon vivre sur la commune par leur implication au quotidien.

Notre implication au sein de la métropole toulousaine nous permet aussi de développer de nouveaux projets, vous retrouverez quelques-unes des réalisations en page 19 de ce numéro.

La Métropole assure de nombreuses missions publiques en collaboration avec les élus de la commune notamment sur l'urbanisme, la voirie, la propreté, le social et la culture. Les élus et moi-même siégeons à de nombreuses commissions pour que les décisions soient prises en tenant compte de nos demandes pour garantir les intérêts de la commune.

Un chantier, financé par la Métropole, vient de se terminer au sein de l'Espace Nature et Loisirs, il s'agit des jardins familiaux. Autrefois nommés jardins ouvriers, les principes restent les mêmes : créer un lieu d'échange et de convivialité autour de la culture de fruits et légumes.

Notre village porte de nouvelle dynamique et nous essayons de répondre aux besoins de tous.

Bien fidèlement à vous,

Michel Simon
Maire de Gagnac-sur-Garonne

• Directeur de la publication : Michel Simon • Commission communication : Michel Toms, Philippe Bégis, Brigitte Béringué, Colette Bonnemazou, Céline Casale, Gilles Charlas, Antoinette Reyjaud, Valérie Venzac • ISBN : 978-2-7466-2586-0 • Crédits photos : Mairie de Gagnac-sur-Garonne | Vectorarte, Dooder/Freepik.com | Freepik/flaticon.com | Pixabay • Conception : Human's Connexion - 1 chemin Virebent - 31200 Toulouse - 05 34 26 02 46 • Impression : Evoluprint - Parc Industriel Euronord - 10 rue du parc - 31150 Bruguières - Tirage à 1 700 exemplaires



Le prochain
Gagnacais
paraîtra en février
2018 !

:: Sommaire

02 Éditorial

04 Informations pratiques

- État civil
- Cartes grises des véhicules
- Carte identité
- Mieux vivre ensemble
- Certificat Crit Air
- Déchets verts
- Recensement citoyen

06 Centre Communal d'Action Sociale

- Voyage des Seniors
- Collecte du Père Noël Vert
- Atelier mise à jour du Code de la route
- Comité de Bassin Emploi Nord 31

07 Informations communales

- Exposition du Centenaire de la Première Guerre Mondiale
- Exposition de peinture
- Compte-rendu des conseils municipaux
- Jardins familiaux
- Changement de Directrice Générale des Services
- Bilan mi-mandat
- Newsletters
- Nouveaux arrivants

10 Affaires scolaires

- Les enfants ont repris le chemin de l'école
- Journée Enfantastique
- Les séjours du Centre d'Animation
- Journées de transversalité vers le Centre d'Animation
- Centre d'Animation Jeunesse
- Représentants des parents d'élèves
- Bibliothèque
- KÉSAKO : Les livres voyageurs
- Association des Parents d'Élèves
- Actions de parentalité

15 Sécurité

18 Travaux

19 Toulouse métropole

20 Associations

- Forum des Associations
- Comité des Fêtes
- ASCG

24 Agenda des manifestations



* La rubrique KÉSAKO sert à expliquer une action, un projet du service Enfance et Familles.

Infos contacts

🏠 Hôtel de Ville

Place de la République
31150 Gagnac-sur-Garonne

🕒 Heures d'ouverture

· Lundis, Mardis, Mercredis, Vendredis :
8 h 30 - 12 h | 13 h 30 - 18 h
· Jeudis : 8 h 30 - 12 h | 14 h 30 - 18 h
· Samedis matins : 10 h - 12 h
uniquement pour les formalités d'état civil
(selon planning affiché)

📞 Contacts

05 62 22 93 50 | Fax : 05 62 22 93 51
accueil.mairie@gagnac-sur-garonne.fr
www.gagnac-sur-garonne.fr

📞 Numéro de permanence

06 37 33 74 96 (cas d'urgence en dehors
des horaires d'ouverture)

📄 Documents disponibles en mairie

Le guide pratique et le calendrier de
ramassage d'ordures ménagères



Un évènement à annoncer ?

Merci de contacter les correspondants
presse de Gagnac

📄 Correspondants presse

La Dépêche

Sylvain Marsol : 07 70 27 41 05

Le Petit Journal

Philippe Latre : 06 03 85 27 04

NUMÉROS D'URGENCE

ERDF
Urgence et sécurité : 09 726 750 31
Accueil distributeur pour toute demande : 09 693 218 65

Suez eau : 08 11 90 29 03
Exploitants des Réseaux eau potable, Service Gestion Clientèle, Abonnement, Facturation (24 h/24)
Véolia Eau : 05 61 80 09 02

Raccordement aux Réseaux, Branchement eau potable, eaux usées, eaux pluviales et pose nouveau compteur
Toulouse Métropole : 05 81 91 73 81 ou 05 81 91 73 66

Pharmacies-Résogardes : 32 37

Médecins de garde : 39 66

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Camille AMOROS | Alice MARSILLE |
Nina ROUGIER | Victor CARRASCO |
Milan CARON | Lorenzo LECOIN | Inès DJOUAD FINKE | Margaux SAVARIC |
Maël SANCHEZ

MARIAGES

Sabine MASSOL et Sébastien ROUTABOUL
Marion LECOCQ et Damien SUTRA
Laëtitia MARTI et Jérôme GUILLERM
Stéphanie GRONDIN et Christophe MARTY
Edith RAYSSAC et Cédric MARTIN

DÉCÈS

Jacques POUYES
Renée MENTION, épouse DUBUS



:: Administration

Cartes grises des véhicules

Depuis le 7 août 2017, les démarches suivantes concernant le certificat d'immatriculation d'un véhicule (carte grise) doivent obligatoirement être effectuées en ligne :

- Changer le titulaire du certificat (immatriculation d'un véhicule d'occasion en France).
- Déclarer la vente de son véhicule (déclaration de cession d'un véhicule).
- Modifier son adresse sur la carte grise.

Ces démarches s'effectuent gratuitement sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : ants.gouv.fr

La réalisation des cartes grises ne pourra donc plus s'effectuer via l'accueil de la mairie et les services de la Préfecture fermeront le 1^{er} novembre prochain. Toutes les démarches devront donc s'effectuer en ligne.

:: Administration

Carte identité

Prolongation des délais de validité

Si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée.

Vous pouvez toutefois demander le renouvellement anticipé de votre carte d'identité en produisant un justificatif d'un voyage à venir dans un pays qui autorise la carte d'identité comme titre de voyage.

Délivrance des cartes d'identité

Depuis le 7 mars 2017, la préfecture de la Haute-Garonne met en œuvre le plan « préfecture nouvelle génération » (PPNG) qui modifie les conditions de délivrance des cartes nationales d'identité (CNI) en les harmonisant avec la procédure appliquée aux passeports dans un objectif de simplification et de sécurisation des procédures de délivrance.

26 communes de Haute-Garonne, équipées de dispositifs biométriques, sont compétentes depuis le 7 mars 2017, pour recueillir les demandes de passeports et de cartes nationales d'identité. Les plus proches communes auxquelles les Gagnacais peuvent s'adresser pour réaliser leurs cartes d'identité sont Castelnau, Blagnac, Grenade ou Toulouse.



Mieux vivre ensemble

Pour mieux vivre ensemble, respectons quelques règles élémentaires de bon voisinage, de sécurité ou de bon sens.

Végétaux et limites de propriété

Tout arbre ou haie de plus de 2 mètres de haut nécessite une plantation à 2 mètres au moins de la limite séparative des deux propriétés. Si la végétation est inférieure à 2 mètres de haut, la distance de plantation est réduite à 50 cm minima.

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des piétons, les câbles électriques ou téléphoniques ainsi que la visibilité des panneaux de signalisation.

Stationnement et sécurité

Dans certains lotissements anciens, le nombre de parkings publics initialement prévu se révèle réduit par rapport au nombre de véhicules aujourd'hui possédés par chaque famille. Il est donc nécessaire d'utiliser les parkings privés, les garages de chaque habitation ainsi que les parkings publics afin de laisser libres les trottoirs. La sécurité des piétons, notamment aux abords des écoles, en dépend. En cas d'accident, le propriétaire du véhicule en stationnement gênant peut avoir sa responsabilité engagée.

Les stationnements anarchiques ont également des incidences sur la gestion des déchets, empêchant dans certains cas, le passage des camions de collecte. Plus grave encore, l'intervention de véhicules de secours peut être entravée et avoir des conséquences dramatiques. Ces stationnements gênants sont punis d'une amende prévue pour les contraventions de 2^e classe, voire par l'immobilisation et la mise en fourrière du véhicule.

Balayer devant sa porte

Contrairement à bien des idées reçues, devant chaque domicile, l'entretien des trottoirs et du caniveau, ainsi que le déneigement, est à la charge du riverain. Il appartient notamment à celui-ci de permettre le passage en sécurité des piétons ainsi que l'écoulement des eaux.

Nuisances sonores

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ... ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30,
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h,
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h.

Pour les professionnels, lorsque l'activité n'est pas soumise à autorisation ou déclaration, les horaires s'étendent du lundi au samedi de 7 h à 20 h. Des dérogations peuvent être accordées par les services de la préfecture.

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive. Les infractions sont passibles d'une amende contraventionnelle.

:: Écologie

Certificat Crit Air

Le certificat qualité de l'air concerne tous les véhicules routiers : deux roues, trois roues, quadricycles, véhicules particuliers, utilitaires, poids lourds dont bus et autocars. Le certificat est valable sur tout le territoire, mais chaque collectivité territoriale peut choisir des incitations et des restrictions (circulation, stationnement...), ainsi que les catégories de véhicules concernées, en fonction de la situation locale.

Le certificat est obligatoire pour circuler dans les zones à circulation restreinte instaurées par certaines collectivités ou pour circuler lorsque le préfet instaure la circulation différenciée lors des pics de pollution.

Pour obtenir le certificat, munissez-vous de votre carte grise et demandez-le sur : www.certificat-air.gouv.fr

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE vers le CRÉDIT VERTE		Les différentes catégories du certificat sur la qualité de l'air	
Voiture particulière Norme Euro (inscrite sur carte grise) ou date de 1 ^{re} immatriculation			
Essence et autres		Diesel	
Tous les véhicules 100% électriques et hydrogène			
Tous les véhicules gaz et les véhicules hybrides rechargeables			
Euro 5 et 6 À partir du 1 ^{er} janvier 2011			
Euro 4 Entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus		Euro 5 et 6 À partir du 1 ^{er} janvier 2011	
Euro 2 et 3 Entre le 1 ^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2005 inclus		Euro 4 Entre le 1 ^{er} janvier 2006 et le 31 décembre 2010 inclus	
Euro 1 Entre le 1 ^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2005 inclus		Euro 3 Entre le 1 ^{er} janvier 2001 et le 31 décembre 2005 inclus	
Euro 0 Entre le 1 ^{er} janvier 1997 et le 31 décembre 2000 inclus			

:: Cadre de vie

Déchets verts

Le ramassage des déchets verts en porte à porte est effectué par Toulouse Métropole tous les 15 jours sur la commune (cf. calendrier distribué dans les boîtes aux lettres et disponible sur le site web de la mairie ou à l'accueil de la mairie).

Les sacs pour la collecte des déchets verts sont disponibles à l'accueil de la mairie. Par contre, suite à la mise en place du tri sélectif en porte à porte et à la distribution de containers individualisés, les distributions de sacs pour les ordures ménagères ont été arrêtées.

:: Citoyenneté

Recensement citoyen

Dès 16 ans, les jeunes doivent impérativement se faire recenser dans la mairie de leur commune ou sur internet (www.servicepublic.fr, rubrique « recensement citoyen »).

L'attestation de recensement permet de se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans. Il n'est pas délivré de duplicata, mais en cas de perte ou de vol, il est possible de demander un justificatif de recensement au centre du service national dont le jeune dépend.

Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC). En cas d'absence de recensement, l'irrégularité est sanctionnée par le fait de ne pas pouvoir participer à la JDC, de ne pas être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans, de ne pouvoir passer aucun concours ou examen d'État (baccalauréat, permis de conduire, etc.).

Pour en savoir plus : www.defense.gouv.fr/jdc



:: Voyage

Voyage des Seniors

Cette année encore, les seniors de plus de 60 ans, sont partis en vacances avec l'aide du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale et de l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances). Cette année, la destination était Martigues, dans les Bouches du Rhône, au centre de vacances du Pescadou. Étaient au programme de belles randonnées autour de la calanque de la Couronne, à Carro joli village de pêcheurs, au phare de Couronne, une journée à Marseille avec visite de Notre Dame de la Garde, le Panier, le plus vieux quartier de la ville...

Ces voyages se font avec les communes de Fenouillet, Aucamville, Fonbeauzard, Saint Alban et Gagnac. Innovation cette année, le séjour a eu lieu sur une semaine complète au lieu de cinq jours habituellement. Nos seniors ont passé un bon séjour, et espèrent bien en bénéficier l'année prochaine. Des amitiés se nouent lors de ces voyages et tous se retrouvent chaque mois au restaurant le Mariel à Aucamville.

:: Évènement

★ ACTION SOLIDAIRE DU CCAS

★ COLLECTE DU PÈRE NOËL VERT

Jouets, produits alimentaires et d'hygiène pour l'enfant.

LUNDI 27 NOVEMBRE
AU
VENDREDI 8 DÉCEMBRE

POINTS COLLECTE
LUNDI-VENDREDI :
BIBLIOTHÈQUE
CENTRE D'ANIMATION
DIMANCHE 3 DÉCEMBRE :
ESPACE GARONNE
14H-18H

:: Atelier

Atelier mise à jour
du Code de la route

L'Atelier de réactualisation du Code de la Route pour les personnes de plus de 60 ans est prévu le 21 novembre 2017 de 14 h à 17 h à l'auto-école Serge (26 rue du Vieux Moulin). Cet atelier s'adresse aux personnes de plus de 60 ans qui souhaitent bénéficier d'une remise à niveau des connaissances sur le Code de la Route.

Renseignements et inscription auprès de **Françoise ROSSI** (05 62 22 93 50).

Reste à charge après participation du CCAS : 10 euros par personne (chèque à l'ordre du Trésor Public).

:: Atelier

Comité de Bassin Emploi Nord 31

Nouveau service à compter du 15 septembre 2017 au CBE : **Ateliers de recherche d'emploi hebdomadaires.**

Le CBE propose des ateliers de recherche d'emploi. Ces ateliers constitués de 5 à 6 personnes sont animés par une conseillère professionnelle et une chargée de mission entreprise.

Objectifs :

- s'appuyer sur un groupe pour dynamiser la recherche d'emploi ;
- bénéficier d'un accompagnement pour les candidatures (cv, lettre de motivation, simulation entretien) ;
- bénéficier du réseau des entreprises du CBE et de sa connaissance du tissu économique.

Inscription obligatoire auprès du CBE 05 62 75 38 37.

cbe comité de bassin d'emploi nord 31

Vous êtes domiciliés sur une des communes suivantes : Aucamville, Bruguières, Fonbeauzard, Gagnac sur Garonne, Gratentour, Lespinasse, St Alban

Vous avez accès à un service de proximité dans votre recherche d'emploi.

Le Comité de Bassin d'Emploi Nord 31 vous propose

- Accès libre aux offres d'emploi locales avec conseil d'un professionnel (aide à la candidature)
- Accès libre à un poste informatique (cv, lettre de motivation, consultation Pôle Emploi)
- Accompagnement individuel (conseil pour votre projet professionnel, orientation, recherche d'emploi, législation...)
- Mise en relation avec les partenaires pour les parcours spécifiques (PLIE, Mission Locale...)
- Permanences des partenaires : Cap emploi, Union Capière Robert Monnier (dispositif territorial), Carsat, PLIE

cbe comité de bassin d'emploi nord 31

Cbe Nord 31 : le service de proximité partenaire de vos recrutements !

Pourquoi ? Comment ?

2 chargées de mission sont à votre disposition pour vous accompagner gratuitement dans vos recrutements, quel que soit le poste et profil recherchés.

Ce service s'adresse aux entreprises du territoire nord, en s'appuyant sur de la main d'œuvre locale : salariés, demandeurs d'emploi, tous âges, tous niveaux de qualification.

Pour nous contacter :

Sandrine Calvet 06.18.43.84.61
Delphine Vergé 06.12.41.88.09
117, route de Fronton 31 140 Aucamville
☎ 05.62.75.38.37



:: Culture

Exposition du Centenaire
de la Première Guerre
Mondiale

L'Atelier « Il était une fois Gagnac » poursuit son travail de recherche et prépare activement sa prochaine exposition sur la Première Guerre Mondiale. Elle portera sur l'année 1917 avec la présentation des soldats Gagnacais sur le Chemin des Dames et dans les Monts de Champagne. Cette exposition se déroulera du 8 au 10 et du 12 au 15 novembre à l'Espace Garonne (de 14 h à 18 h 30). Participeront également à cette exposition l'école élémentaire Jean de Cruzel, l'école élémentaire de Lespinasse et l'Office National des Anciens Combattants. Un des membres de l'Atelier, M. Raymond PAULIAT, a effectué un voyage en Belgique pour les cérémonies du centenaire de la 3^e bataille d'Ypres de juillet à décembre 1917. Ce voyage a été l'occasion de retrouver la tombe du soldat Gagnacais Jean-Marie BAYOR, porté disparu le 4 novembre 1914, à Wystchaete près d'Ypres.

:: Culture

Exposition
de peinture

La rentrée, c'est aussi la reprise des expositions artistiques ! Cette fois-ci se trouve mis à l'honneur Vincent Bonometti dit « Freyro ». Artiste toulousain autodidacte, « peintre à ses heures gagnées » comme il le dit si bien, il nous donne à voir quelques-unes de ses toiles représentatives de son art, à la fois coloré et décalé, du 6 au 21 octobre.

Venez donc découvrir sa peinture empreinte de sensibilité dans le Hall de la Mairie ainsi que sur les murs de la bibliothèque !

Pour les passionnés, n'hésitez pas à aller voir son site et ses autres productions sur : freyro.deviantart.com

:: Municipalité

Compte-rendu des conseils municipaux

Les délibérations du Conseil Municipal du 17 septembre 2017 ont concerné les points suivants :

- Création d'un poste d'adjoint administratif 2^e classe à temps complet et suppression d'un poste d'adjoint administratif à temps complet.
- Approbation des tarifs pour le séjour Automne proposé par le Centre d'Animation.
- Rénovation de l'éclairage public Rue de la Hire et Chemin du Facteur.

:: Cadre de vie

Jardins familiaux

Le projet des jardins familiaux, sur le site du Grand Parc Garonne, est entré dans sa dernière phase. Les parcelles ont été délimitées et le bâtiment existant a été remis en état. Dans les prochaines semaines, l'association gestionnaire de cet espace sera constituée et les premiers jardiniers pourront prendre possession de leurs parcelles.

Quelques parcelles sont encore disponibles ; les personnes intéressées peuvent prendre contact avec la mairie (05 62 22 93 50).



Laure Peillen (à gauche) et Camille Tourlan (à droite).

:: Municipalité

Changement de Directrice Générale des Services

Laure PEILLEN, Directrice Générale des Services jusqu'en septembre dernier, a souhaité quitter la commune pour de nouveaux horizons. L'équipe municipale tient à lui adresser ses sincères remerciements pour tout le travail effectué pendant plus de trois années au sein de la commune. Chacun a pu apprécier toutes ses qualités et compétences et elle a su mener avec brio l'ensemble de ses missions dans un contexte toujours plus difficile.

« Je quitte Gagnac et sa paisible Garonne pour de nouveaux horizons. Je suis bien entendu reconnaissante envers la mairie où j'ai pu, pendant ces 3 ans et demi, exercer en toute confiance, au sein d'équipes engagées et gardant toujours en ligne de mire le service public de qualité à rendre aux Gagnacais. J'ai personnellement beaucoup appris et cette expérience fut des plus enrichissantes. Davantage aurait sûrement pu être fait, mais je garderai en tête la volonté de tous, dans un contexte parfois délicat, de bien faire et de rendre un service accessible et répondant aux attentes des Gagnacais »

Nous accueillons avec plaisir, depuis le 1^{er} octobre, notre nouvelle Directrice Générale des Services, Camille TOURLAN. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de la ville de Gagnac.

Faisons connaissance, au travers d'une interview, de Camille TOURLAN.

Parlez-nous de votre parcours ?

CT : Originnaire d'Aurillac, je suis venue à Toulouse pour faire mes études. J'ai débuté par une licence administration économique et sociale (AES) à l'Université Toulouse 1 Capitole. J'ai poursuivi en master 1 droit public spécialisé en collectivité territoriale. Pour terminer, j'ai suivi le master 2 Collectivités territoriales et passé mon concours d'Attachée territoriale.

Pourquoi avoir choisi la commune de Gagnac-sur-Garonne ?

CT : Gagnac est une commune dynamique tournée vers l'avenir. En effet, les nombreux projets d'investissement qui ont été menés, et qui vont se poursuivre sur les prochaines années permettent

d'anticiper les évolutions que devraient connaître Gagnac à plus ou moins long terme, et notamment en terme de démographie. Cela montre que les collectivités sont capables de se projeter dans le futur.

Gagnac fait aussi partie de ces communes qui parviennent à conserver une dimension humaine. L'importance donnée à l'enfance et la jeunesse, au tissu associatif ou encore à la préservation des espaces naturels m'ont encouragé à postuler sur ce poste.

Rappelez-nous les missions d'un DGS au sein d'une collectivité telle que Gagnac ?

CT : Le DGS a deux missions principales. Tout d'abord, il s'agit d'une mission de conseil et d'accompagnement auprès des élus. Pour ce faire, le DGS vient en appui aux élus en les conseillant sur la faisabilité des projets, tant d'un point de vue technique, réglementaire et financier. Il se doit aussi d'être force de proposition. Dans un second temps, le DGS a également un rôle vis-à-vis des agents de la municipalité dans les tâches quotidiennes qu'ils doivent accomplir.

Le DGS a également une mission de « gestionnaire ». En effet, il doit anticiper et répondre aux nouvelles problématiques auxquelles sont confrontées les collectivités. Mais il doit aussi faire en sorte que la collectivité respecte l'ensemble des législations et réglementations actuellement en vigueur. Dans cette mission, le rôle du DGS est de garantir la bonne gestion des ressources, qu'elles soient humaines ou financières et le bon fonctionnement de la collectivité.

Comment appréhendez-vous votre poste dans le contexte actuel ?

CT : Ce poste est pour moi un véritable challenge. Les collectivités territoriales connaissent une véritable mutation aujourd'hui. Le contexte financier actuel les contraint à avoir désormais une vision de gestionnaire, ce qui n'était pas forcément le cas auparavant. L'objectif est de maintenir voire d'augmenter la qualité et le nombre de service proposé aux administrés alors que les ressources financières sont moindres. Une des solutions est de se regrouper et de mutualiser les ressources. C'est d'ailleurs pour cette raison que l'État donne une telle importance aux métropoles. Elles exercent de plus en plus de compétences, parfois au détriment des communes qui voient leurs missions diminuées au fil du temps. Pour autant, les intercommunalités ne sont pas les adversaires des communes. Bien au contraire, pour Gagnac, Toulouse Métropole est un véritable partenaire qui apporte une expertise que la commune ne possède pas forcément aujourd'hui. Cela permet à la commune de se consacrer à des prestations directement en lien avec les administrés comme les activités péri et extra scolaires, les relations avec les associations ou encore l'accompagnement et l'aide des publics en difficulté.

i Bilan mi-mandat

La municipalité a présenté son bilan de mi-mandat lors d'une réunion publique organisée en mai dernier.

Le Gagnacais de juillet présentait ce bilan ; il est aujourd'hui disponible sur le site web de la mairie (Rubrique Actualités).



:: Communication

Newsletters

D'ici la fin de l'année, la Commission Communication projette d'envoyer régulièrement des Newsletters électroniques aux administrés en ayant fait la demande via le site internet de la commune. **N'hésitez pas à vous inscrire.**

:: Cadre de vie

Nouveaux arrivants

La soirée de réception des nouveaux arrivants est prévue le vendredi 8 décembre à 18 h 30 à l'Hôtel de Ville. Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à l'accueil de la mairie.



:: Scolarité

Les enfants ont repris le chemin de l'école

Comme chaque année, il y avait affluence à l'école ce lundi 4 septembre. Nombreux étaient les parents venus accompagner leurs enfants.

Dans le cadre de la mise en place des mesures de sécurité, le maire, Michel Simon était présent à l'entrée du grand portail de l'école élémentaire et le premier adjoint, Philippe Latre, à l'entrée de l'école maternelle.

La rentrée en maternelle a été échelonnée sur la journée : les enfants de petites sections ont été accueillis le matin et les moyennes et grandes sections l'après-midi. Cette organisation a permis une rentrée en douceur et un meilleur accueil des tout-petits qui découvraient l'établissement.

Le professionnalisme de l'équipe éducative (enseignants, ATSEM, personnels du centre d'animation et du service restauration) a fait de cette journée de rentrée une réussite pour les enfants et leurs parents. Tout le monde a ainsi pu profiter des locaux récemment rénovés du groupe scolaire.

Nous souhaitons à toute l'équipe enseignante, au personnel municipal et bien sûr à tous les enfants, une très bonne année scolaire.

Focus sur les écoles



École maternelle du chêne Vert

4 rue du chêne vert

05 61 35 19 90

Myriam Heredero
Directrice

107
Élèves

Enseignants

Aurore Vacher (petite section) | Myriam Heredero (petite section-moyenne section) | Véronique Anger (moyenne section-grande section) | Nathalie Frenin Brahns (moyenne section-grande section)



École élémentaire Jean de Cruzel

8 rue de la Gravette

05 61 35 43 17

Nathalie Assié
Directrice

173
Élèves

Enseignants

Christelle de Oliveira (CP) | Ingrid Valois (CP) | Vanessa Crouzilles (CE1) | Amelina Merle (CE1/CE2) | Sophie Paul (CE1/CE2) | Nathalie Assié (CE2/CM1) | Cécilia Mellinger (CE2/CM1) | Guillaume Caumel (CM1/CM2) | Stéphanie Perrineau (CM1/CM2) | Aurélie Farrugia et Stéphanie Tardieu (ULIS)



:: Évènement

Journée Enfantastique

La troisième édition de l'ENFANTASTIQUE s'est tenue samedi 16 septembre et un public nombreux était présent malgré une météo un peu capricieuse.

ENFANTASTIQUE, c'est la proposition d'une journée placée sous le plaisir des sens et de la détente en famille au cœur du village. Dans un monde en perpétuel mouvement, prendre le temps de partager des moments avec ses proches, de nourrir son imagination ou de passer du bon temps tout simplement devient vital. L'ENFANTASTIQUE, c'est tout ça à la fois : un arrêt sur image pour profiter de sa famille en s'amusant.

Un grand merci à tous les participants qui ont donné de leur temps et de leur énergie et sans qui, cette journée ne pourrait exister. Une fois de plus, des activités et des spectacles de qualité ont été proposés pour le plus grand bonheur des enfants.

Félicitation aux compagnies de spectacle, au personnel du centre d'animation, aux ATSEM, aux enseignantes de l'école maternelle, aux assistantes maternelles ainsi qu'aux techniciens et élus de la commune.

Vous pouvez retrouver la vidéo de l'Enfantastique sur le site mairie : www.gagnac-sur-garonne.fr/videos/. Vous pourrez y voir les séquences de chaque atelier et spectacle de cette journée.

Pour visualiser les photos prises à la borne selfie installée pour l'occasion par Olivier Lafronière, il vous suffit de vous connecter sur le site internet : www.objectif-77.com (Rubrique : Espace Client | Identifiant : OL6-ENFANTASTIQUE | Mot de passe : ENFANTASTIQUE)





:: Vacances

Les séjours du Centre d'Animation

Séjours d'été

Cet été, 15 maternelles, 22 élémentaires et 12 jeunes sont partis à la découverte des Landes à Vieux-Boucau.

Tout au long de leur séjour, les enfants ont pu bénéficier des activités proposées :

- jeux d'eau et balades, visite du marché local pour les maternelles,
- surf, stand up paddle, canoë, balade à vélo,... pour les élémentaires et les jeunes,
- et bien sûr, des activités et des veillées préparées par l'équipe du centre d'animation.

Les enfants sont rentrés chez eux la tête pleine de souvenirs.

Séjours d'automne

Dans le cadre de son projet éducatif territorial (PEDT) et de sa politique enfance jeunesse, la municipalité propose un séjour pour les vacances d'automne. Cette nouvelle formule offre un séjour sur une plus courte période, à un tarif plus accessible, afin de permettre au plus grand nombre de partir quelques jours.

Ce séjour se déroulera du 23 au 26 octobre à Antichan de Frontignes, au pied des Pyrénées et s'adresse aux enfants de CM1 et CM2. Au programme, sports en plein air (spéléo, équitation, parcours aventure) balade, jeux et activités.

:: Évènement

Journées de transversalité vers le Centre d'Animation

Le Service Enfance et Jeunesse a organisé deux journées de transversalité pour les enfants entrant au Centre d'Animation.

Ainsi, mardi 11 juillet, les enfants ont pu visiter le Centre d'Animation, profiter des activités proposées et prendre le premier repas à la cantine (offert par la municipalité pour l'enfant et son accompagnateur). Cinq enfants ont pu bénéficier de cette action avec leur assistante maternelle ou un membre de leur famille.

Pour la deuxième journée, ce sont les enfants du Centre d'Animation qui se sont rendus dans le jardin du RAM pour partager un pique-nique autour des jeux du relais.



:: Culture

Bibliothèque

À l'occasion de la journée Enfantastique, le 16 septembre dernier, Brigitte Mondini et sa complice Nathalie ont enchanté les petits et les grands avec leur spectacle « Le voyage d'Hiskiwiwi au pays des comptines ». Une soixantaine de personnes a fait le déplacement pour suivre Hiskiwiwi dans la forêt à la recherche de ses amis.

Anne Letuffe, auteure et illustratrice de livre jeunesse, nous a fait le plaisir de venir tout spécialement lors de la journée Enfantastique pour dédicacer son livre « Je suis tout », réalisé en partenariat avec les enfants du Relais d'Assistants Maternelles (RAM). Elle a pu rencontrer les petits artistes Gagnacais avec lesquels elle avait accompli ce projet.

Prochain évènement : Vous êtes attendus nombreux le 18 novembre 2017, de 10 h 30 à 11 h 30, pour une nouvelle séance de conte partagé. « Les contes de Broca » animés par Isabelle Bedhet de la compagnie Théâtre de la Terre.

Horaires de la bibliothèque

Mardi : 15 h - 18 h 30

Mercredi : 14 h - 18 h 30

Jeudi : 15 h - 18 h

Samedi (hors vacances scolaires) : 10 h - 12 h

Kézako : Les livres voyageurs

Vous avez des livres que vous ne souhaitez plus garder, nous vous proposons de les échanger contre d'autres livres afin de leur donner une seconde vie.

Deux points de collecte et d'échange sont à votre disposition, à la bibliothèque ou au Centre d'Animation Jeunesse (CAJ). **N'hésitez plus, faites voyager vos livres !**



Centre d'Animation Jeunesse

Du 21 au 25 août 2017, les jeunes du CAJ ont pu participer à une action auprès des personnes âgées de la commune. Sept jeunes et deux animatrices du CAJ, en partenariat avec le CCAS de la commune, se sont rendus chez des personnes âgées afin de les aider dans l'entretien de leur jardin. Ce chantier est réalisé pour la deuxième année consécutive et permet une rencontre et des échanges entre les jeunes et les seniors.

:: Scolarité

Représentants des parents d'élèves

Les élections se sont tenues le 13 octobre. Les représentants des parents d'élèves participent à la vie de l'établissement scolaire. Ils assistent notamment au conseil d'école. Ils informent et diffusent des documents permettant de faire connaître leurs actions. Leur objectif est d'améliorer la vie quotidienne et la réussite des élèves.

École maternelle : Enrique ARAUJO, Astrid ALEXIS, Cyril BASTIE, Grégory BERTON, Virginie GALIER, Pascal GILBERTAS, Lucie PLEINDOUX, Clélia THIEBAUD.

École élémentaire :

Aurélien MARTINEZ (Présidente), Danièle RICHARD (Vice-présidente), Caroline SERMETH (Secrétaire Générale), Sophie LAFITTE (Secrétaire Adjointe), Delphine FERNANDES JOSE (Trésorière), Estelle VIAUD (Trésorière adjointe), Priscilla BAUDOU (Animation), Sébastien RIVIERE (Communication), Laurent ACKERMANN et Vanessa LABORIE.

Les parents de l'école élémentaire sont constitués en Association de Parents d'Elèves (APE) depuis juillet 2016.



Photos de haut en bas : Parents d'élèves école maternelle | Parents d'élèves école élémentaire.

:: Scolarité

Association des Parents d'Élèves

Les prochaines actions organisées par l'APE sont la deuxième édition du « Vide ta chambre », le dimanche 19 novembre et Le Loto de l'École, le vendredi 1^{er} décembre.

Vide ta Chambre

Devant le beau succès rencontré au printemps dernier par la première édition du « Vide ta Chambre », l'APE a décidé de renouveler l'opération pour la saison automne-hiver !

Le principe est le même qu'un vide-grenier, à la seule différence que les objets à la vente sont ceux que l'on peut trouver dans une chambre d'enfant (vêtements, objets décoration, jouets, livres, jeux...) mais aussi du matériel de puériculture. Tout le monde peut venir exposer : parents, enfants (sous la responsabilité d'un adulte), grands-parents... Les inscriptions sont closes.

L'APE tiendra une buvette et un stand de restauration (barbecue, frites, crêpes...).

Loto

Le traditionnel loto de l'école élémentaire se tiendra le vendredi 1^{er} décembre, à 20 h 30, à l'Espace Garonne. Comme habituellement de très beaux lots seront à gagner. Crêpes, gâteaux et bonbons ne manqueront pas !

Les membres de l'association vous attendent nombreux pour ces deux événements. Tous les bénéfices de ces deux manifestations seront entièrement reversés à la coopérative de l'école élémentaire Jean de Cruzel afin de soutenir les projets pédagogiques des différentes classes.

Contact : Association des Parents d'Élèves de Gagnac

Facebook : [m.facebook.com/apegagnac/](https://www.facebook.com/apegagnac/)

Site web : ecoleprimairegagnac.assodesparents.com

Email : parents.eleves.gagnac@gmail.com



Table de ping-pong et bowling géant offert par l'APE au Centre d'Animation. Ces cadeaux ont été financés grâce aux actions menées toute l'année par l'APE.



À gauche : Parents en mouvement | À droite : Soirée Théâtre-Débat « Les douces violences ».



:: Évènement

Actions de parentalité

Parents en mouvements

Ce nouveau projet proposé dans le cadre des actions de parentalité menées par la municipalité consiste à agrémenter le temps d'attente des parents qui ont des enfants inscrits dans une section de l'ASCG le mercredi après-midi. Deux séances de gym sont animées par Mathide GASTON, coach sportif, de 16 h 05 à 16 h 55 et de 17 h 05 à 18 h à la salle Florent Duval. **N'hésitez pas à venir vous détendre pendant le temps d'activités de vos enfants. Cet atelier est gratuit.**

Renseignements et inscriptions : Mairie de Gagnac | 05 62 22 93 57 | education.mairie@gagnac-sur-garonne.fr

Soirée Théâtre-Débat

Une soirée interactive, en collaboration avec La Compagnie Canal Art et Raphaëlle Drouhin-Montoya, psychologue de l'école des parents et des éducateurs se tiendra le mardi 28 novembre à l'Espace Garonne.

Cette soirée permettra d'aborder, dans une ambiance conviviale, un sujet important : « Les douces violences ». Souvent inaperçues, elles sont pourtant très fréquentes. Dans les douces violences, il n'y a pas de mauvaise intention, ni de préméditation, chacun reste même persuadé que c'est pour le bien de la personne. Pourtant, elles peuvent nuire profondément à la stabilité émotionnelle et psychologique de la personne qui en est victime.

Pour débattre en toute sérénité, dans un cadre ludique, nous vous proposons de garder vos enfants avec des animateurs du Centre d'animation.

Pour vous inscrire et réserver votre place, il suffit de contacter la mairie au 05 62 22 93 50.

Nous vous attendons nombreux pour partager une soirée riche en échanges et en partage !

Attention les places sont limitées.

Les actions mises en place dans le cadre de la parentalité sont financées en partie par les partenaires de la municipalité (Toulouse Métropole, CAF) afin d'offrir une gratuité totale de ces actions aux Gagnacais.



Eric REVERTE (ASVP), Michel SIMON (Maire), Adjudant-Chef Jean-Claude MOTTARD (Brigade de proximité de Fenouillet).

:: Cadre de vie

Sécurité

Rencontre entre l'Adjudant-Chef Jean-Claude Mottard de la Brigade de Gendarmerie de Fenouillet, M. le Maire et Éric Reverte, Agent de Sécurité de la Voie Publique (ASVP) pour faire un point sur les questions de sécurité sur la commune.

Moyens mis en œuvre

La commune de Gagnac dépend de la Communauté de Brigades de Gendarmerie de Saint-Jory composée de la Brigade de proximité de Saint-Jory, commandée par le Lieutenant Nicolas GOURC, et de la Brigade de proximité de Fenouillet.

La commune de Gagnac dispose d'un Agent de Sécurité de la Voie Publique (ASVP). Il travaille en lien direct avec la Brigade de Saint-Jory et les polices municipales des communes voisines. Ces missions sont essentiellement ciblées vers la prévention, la lutte contre les nuisances sonores, les pollutions (fumées, huiles de vidange sur la chaussée,...), les dégradations, la sécurisation des manifestations sur la commune, la surveillance des établissements scolaires, la sécurisation des enfants à l'entrée et à la sortie des écoles, la gestion et la mise en fourrière des animaux ou la police funéraire.

Les brigades

📍 **Brigade de proximité de Saint-Jory**
18 militaires | Commandant de la Brigade de proximité : Major T. BRUGERE
Ouverte 7 J/7. Tél : 05 34 27 37 60
Accueil du public : du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Dimanche et jours fériés : de 9 h à 12 h et de 15 h à 18 h

📍 **Brigade de proximité de Fenouillet**
12 militaires | Commandant de la Brigade de proximité : Adjudant-chef J.C MOTTARD
Ouverte 3 J/7. Tel : 05 61 37 77 85
Accueil du public (sauf impossibilité) : Lundi et samedi : de 8 h à 12 h. Mercredi : de 14 h à 18 h

Chiffres clés

1578 interventions (soit 6,5 interventions par jour) ont été réalisées sur l'assiette territoriale de l'unité de la Brigade de Saint-Jory depuis le 1^{er} janvier.

66 interventions sur la commune de Gagnac depuis le 1^{er} janvier (soit 4,2 % des interventions de la Brigade de Saint-Jory)

11 min temps moyen d'arrivée des militaires sur les lieux de la sollicitation.

45 min durée moyenne d'engagement sur les lieux de la sollicitation.

Pourquoi composer le « 17 » ?

Le « 17 » est le numéro d'urgence gratuit de la Gendarmerie. Le « 17 » doit être utilisé pour déclencher l'intervention de la Gendarmerie dès lors que l'on est victime d'une infraction, mais aussi pour signaler tout accident ou trouble à l'ordre public : disparition de personnes, obstacles sur les routes, accident de la circulation, présence anormale dans un quartier, cambriolage,...

Afin de faciliter l'intervention des forces de l'ordre, il est conseillé d'indiquer lors de l'appel le maximum d'éléments importants : description et signes particuliers des individus, relevés des plaques d'immatriculation, type de véhicule, direction prise par les voleurs,...

« Le numéro d'urgence 17 doit être utilisé en priorité, au même titre que les numéros 18 et 15 pour l'appel des secours. Nous constatons trop souvent un manque de rapidité dans le déclenchement de l'alerte. » Adjudant-Chef J.C MOTTARD.

État des lieux des cambriolages

Le phénomène des cambriolages de résidences est le plus fort les mardi et en fin de semaine (jeudi et vendredi), le matin de 9 h à 12 h et l'après-midi de 15 h à 21 h. Les week-ends et la nuit sont plus propices aux cambriolages de locaux commerciaux. Les faits ont lieu entre 21 h et 4 h.

« Il n'y a aucun lien entre les coupures d'éclairage public la nuit et la recrudescence des cambriolages. L'obscurité permet une meilleure surveillance par les forces de l'ordre. »

La commune de Gagnac est moins impactée que les communes limitrophes en terme de cambriolage et de délinquance. Il est important de bien faire la différence entre les problèmes d'incivilité (bruits, stationnement,...) et la délinquance (dégradation, cambriolage, vol à la roulotte,...) » Adjudant-Chef J.C MOTTARD.



Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

AU QUOTIDIEN

Protégez les accès

- **Équipez votre porte** d'un système de fermeture fiable, d'un moyen de contrôle visuel (ocilleton), d'un entrebâilleur.
- **Installez des équipements** adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage programmé, détecteur de présence, systèmes d'alarme). Demandez conseil à un professionnel.

Soyez prévoyant

- **Photographiez vos objets de valeur.** En cas de vol, vos clichés faciliteront à la fois les recherches menées par les forces de l'ordre et l'indemnisation faite par votre assureur.
- **Notez le numéro de série** et la référence des matériels et biens de valeur. Conservez vos factures.

Soyez vigilant

- **Changez les serrures de votre domicile** si vous venez d'y emménager ou si vous venez de perdre vos clés.
- **Fermez la porte à double tour**, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- **Lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation.** Il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter. Prenez contact avec votre assureur pour toute question.
- **Avant de laisser quelqu'un entrer chez vous, assurez-vous de son identité.** En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.
- **Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.**
Placez en lieu sûr vos bijoux, carte de crédit, sac à main et clés de voiture. Ne laissez pas d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- **Si vous possédez un coffre-fort**, il ne doit pas être apparent.
- **Signalez au commissariat de police** ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant indiquer qu'un cambriolage se prépare.

Ne commettez pas d'imprudence

- **N'inscrivez pas vos nom et adresse** sur votre trousseau de clés.
- **Ne laissez pas vos clés sous le paillason**, dans la boîte aux lettres, dans le pot de fleurs... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- **De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes**, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- **Ne laissez pas dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage** ; ils offrent des moyens d'entrer chez vous.

AVANT DE PARTIR EN VACANCES

- **Informez votre entourage** de votre départ (famille, ami, voisin, gardien,...).

- **Faites suivre votre courrier** ou faites-le relever par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.
Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.
- **Votre domicile doit paraître habité** tout en restant sécurisé. Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...
- **Ne diffusez pas vos dates de vacances** sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même. De même, il est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

EN CAS DE CAMBRIOLAGE

- **Prévenez immédiatement le commissariat de police** ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signallement, vêtements, ...).

Avant l'arrivée des forces de l'ordre

- **Préservez les traces et indices** à l'intérieur comme à l'extérieur :
 - ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre
 - interdisez l'accès des lieux

Une fois les constatations faites

- **Faites opposition auprès de votre banque**, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.
- **Prenez des mesures** pour éviter un nouveau cambriolage (changement des serrures, réparations, ...).
- **Déposez plainte au commissariat de police** ou à la brigade de gendarmerie, en vous munissant d'une pièce d'identité. Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte sur internet : www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr
- **Déclarez le vol à votre assureur**, par lettre recommandée, dans les deux jours ouvrés. Vous pouvez y joindre une liste des objets volés, éventuellement avec leur estimation.

Pourquoi déposer plainte ? Il existe des spécialistes de police technique et scientifique dans chaque département. Ils relèvent les traces et indices en vue d'identifier les auteurs des cambriolages.



7 Astuces ... pour éviter les vols par ruse

- Ne donnez jamais d'argent, ni de code secret...** un policier ou un employé ne vous demandera jamais d'argent, ni de code secret, ni où vous cachez vos valeurs.
- Gardez les numéros utiles sous la main...** police, pompiers, numéros des compteurs, personne de confiance, etc.
- Entretenez votre réseau social...** sachez à qui demander de l'aide autour de vous !
- Vous avez le droit de dire NON !** Vous n'êtes jamais obligé de laisser entrer quelqu'un chez vous, pas même un policier. En cas de doute n'ouvrez pas, demandez un nouveau rendez-vous et faites vous accompagner d'un proche.
- Vérifiez qui sonne avant d'ouvrir...** utilisez un (vidéo) parlophone, un judas, un entrebâilleur ou un code sonnette.
- Soyez attentif au logo et à l'uniforme...** chaque métier porte une tenue spécifique, ayez en tête la tenue officielle.
- Exigez la carte de service...** un policier ou un employé qui se présente chez vous dispose toujours d'une carte de service. S'il n'a pas de carte de service ou en cas de doute, refusez l'accès.

Les données de l'Observatoire de la Délinquance fournies par le Groupement d'Intérêt Public sont transmises tous les mois à l'ensemble des communes de la Métropole. Quelques-unes de ces données issues des faits de délits constatés par les services de la Gendarmerie Nationale, pour les années 2014 à 2017, sont présentées dans ce numéro du Gagnacais. L'intégralité de ces données est consultable en mairie.

Le groupement d'intérêt public - GIP - Ressources et Territoires - R&T - est un centre de ressources pour les acteurs de la cohésion sociale en Midi-Pyrénées.

	Indicateurs généraux, Nombre de faits constatés	Atteintes aux personnes		Vols				
		Coups et blessures volontaires	Menaces, chantage	Vols à main armée avec armes à feu	Vols avec violence sans arme	Vols à la tire	Vols à l'étalage	Vols simple
jusqu'au 07/2017	66	0	2	0	0	0	0	15
2016	92	5	3	0	1	0	1	16
jusqu'au 07/2016	61	3	3	0	1	0	1	11
2015	72	4	3	0	0	0	0	5
2014	90	2	3	0	0	1	0	9

	Cambriolages			Délinquance liée à l'automobile				
	Résidences principales et secondaires	Locaux commerciaux	Autres lieux	Vols d'automobile	Vols de 2 roues	Vols à la roulotte et d'accessoires	Destructions et dégradations de véhicules privés	Autres infractions *
jusqu'au 07/2017	11	5	1	3	1	16	2	3
2016	10	4	0	5	0	21	6	9
jusqu'au 07/2016	6	2	0	4	0	16	3	5
2015	13	1	5	2	3	16	6	4
2014	11	2	2	4	2	30	0	6

(*) Incendies volontaires, destructions volontaires, infraction à la législation sur les stupéfiants, atteintes à l'autorité

A retenir

- le nombre de faits constatés en 2016 est équivalent à ceux constatés en 2014 ;
- la comparaison des données des juillet 2016 et juillet 2017 montre une augmentation significative du nombre de cambriolages, d'où les conseils repris dans ce numéro.

:: Projet

Un nouveau départ pour la micro-crèche

La rénovation de la micro-crèche et la recherche d'un nouveau gestionnaire pour cette structure font partie de l'axe 3 (axe dédié à la petite enfance) du Projet éducatif territorial.

La commune a ainsi rénové entièrement le bâtiment et instauré une collaboration particulièrement forte (attribution des places, construction de projets partagés avec les Services de la Ville,...) avec la nouvelle gestionnaire, Madame Céline ELBAZ.

Après plusieurs mois de travaux, la nouvelle micro-crèche a pu ré-ouvrir ses portes à la rentrée de septembre. Voici en images les évolutions apportées au bâtiment accueillant la micro-crèche.



01.



02.



03.



03.



03.

Photos à gauche : avant la rénovation | Photos à droite : après la rénovation. 1. Traitement des extérieurs | 2. Aménagement du sous-sol | 3. Rénovation intérieure.



Photos à gauche : avant la rénovation | Photos à droite : après la rénovation.

:: Projet

Une école élémentaire agrandie, embellie et fonctionnelle

Les élèves et enseignants de l'école élémentaire ont pu effectuer leur rentrée dans une école rénovée, les travaux s'étant achevés, comme prévu, dans les derniers jours du mois d'août.

L'école élémentaire Jean de Cruzel est maintenant :

- **Plus grande** : deux nouvelles salles de classe, une salle d'accueil pour le RASED et le psychologue scolaire ainsi que des locaux de rangement sont venus compléter les locaux existants ;
- **Plus belle** : avec des façades rénovées, (dont celle donnant sur la Place de la République), une nouvelle entrée ainsi que de nombreux travaux de rafraîchissement autant à l'extérieur qu'à l'intérieur ;
- **Plus fonctionnelle** : un grand préau ouvert et lumineux est venu remplacer l'ancien. Toutes les salles de classes en rez-de-chaussée ont été réaménagées pour pouvoir répondre aux normes d'accessibilité. Enfin, le bâtiment a volontairement été ouvert sur l'espace public afin de faciliter les accès et accueillir des places de stationnement pour les vélos à destination des écoliers mais aussi de l'ensemble des Gagnacais.

Ces investissements, d'un montant autour de 400 000 €, ont été financés à part quasi égale entre l'État, le département et la commune.

:: Cadre de vie

Toulouse Métropole AUX CÔTÉS DES GAGNACAIS

En 2014, vous éliez votre nouvelle équipe municipale. À ce changement est venue faire écho la mise en place d'une nouvelle équipe au sein de Toulouse Métropole. Si cette instance est parfois moins connue des habitants, elle joue pourtant un rôle grandissant dans la qualité de vie au quotidien, que ce soit au travers de projets emblématiques ou par de multiples actions de proximité.

Voici quelques-unes des réalisations menées ou engagées par Toulouse Métropole au bénéfice des Gagnacais.



Propreté : comme sur des roulettes !

Tous les foyers gagnacais sont aujourd'hui dotés de bacs roulants, pour la collecte des déchets par des camions-bennes équipés de lève-conteneurs.



Voirie : on sécurise...

Entre la route de Fenouillet (pose de ralentisseurs), la rue de la Gravette (chicanes et mise en sens unique), la rue de la Voie Romaine (réalisation de 50 m de trottoir, entre la RD63 et la rue du Vieux Moulin), le carrefour de la RD63 et les rues de l'Oustalet et de Pessoles (installation de passages piétons, ralentisseurs et feux de circulation), Toulouse Métropole sécurise la voirie, au bénéfice de tous les Gagnacais.



Environnement : le grand jeu !

Dans le cadre du projet de Grand Parc Garonne, Toulouse Métropole a créé l'Espace Nature et Loisirs de Gagnac, 1500 m² d'aire de jeux sur plus de 2 ha à proximité des berges du fleuve.



Culture : au-delà des mots

Avec « Les Métropolitaines » ou la venue du « Marathon des Mots » à Gagnac-sur-Garonne, Toulouse Métropole élargit l'offre culturelle gratuite et accessible à tous.



Du neuf pour les eaux usées

À l'issue du raccordement des eaux usées de Gagnac sur la station d'épuration de Ginestous, l'ancienne station d'épuration a été démontée.

toulouse
métropole

Gagnac-sur-Garonne en grand !

:: Comité des fêtes

Forum des Associations

Après la réunion de rentrée spécialement organisée pour les associations par la municipalité. Ces dernières se sont retrouvées à l'Espace Garonne pour le traditionnel forum des Associations, le samedi 9 septembre.

Les vingt-six sections de l'ASCG, le Comité des Fêtes, l'Association des Parents d'Elèves, le Comité de Bassin pour l'Emploi, le Don du Sang ou la future association en charge des jardins familiaux étaient présentes pour l'occasion.

De très nombreuses personnes ont parcouru les allées du forum à la recherche d'une activité à faire sur la commune et bon nombre d'entre d'elle a trouvé son bonheur au regard de la diversité des activités proposées. Multiboxe et Badminton, les deux nouvelles sections ayant rejoint l'ASCG, ont démarré très fort en affichant quasi complet sur l'ensemble des créneaux à l'issue du forum !



:: Comité des fêtes

Comité des Fêtes



La fête de Noël aura lieu le dimanche 3 décembre, après-midi à l'Espace Garonne.

Au programme : mini ferme, balade à dos d'ânes, structures gonflables et un atelier maquillage où tous les enfants sont attendus pour bénéficier d'un nouveau look.

Vous pourrez également profiter du spectacle musical interactif, pour les enfants : « On a volé la hotte du Père Noël ! ». Cristal, la fille du Père Noël, doit faire appel à l'inspecteur Ouais-Ouais, afin de retrouver tous les cadeaux dérobés.



:: ASCG



Anciens

À l'occasion de son traditionnel Repas de l'Amitié, les Club des Anciens a fêté ses quarante ans d'existence. Les activités du club ont démarré le 3 janvier 1977. François DEMOUCHE, alors président de l'ASCG, a accepté de faire de cette association une section de l'ASCG aux côtés du foot, de la pétanque et de la danse. Le 3 février, l'assemblée générale du Club des Anciens élitait son premier bureau avec Marcel SAVAGNAC en président et Elisabeth JOUBERT en co-présidente. Le premier repas de l'Amitié, en juin 1980, réunissait 65 convives. Dimanche 1^{er} octobre 2017, ce sont 120 personnes qui se sont retrouvées à l'Espace Garonne pour célébrer cet anniversaire autour d'un bon repas et d'un spectacle présenté par « Les Amis de la Chanson » de l'Isle sur Tarn.

Contact : Christiane SIMON au 06 75 66 31 84



:: ASCG

Chorale

Les activités de Gagnac en Chœur ont repris depuis la mi-septembre. Les répétitions se font le mercredi de 20 h à 22 h à la Salle Savagnac. Si vous aimez chanter, n'hésitez pas à rejoindre le groupe. Vous serez les bienvenus !

Contact : Christiane SIMON au 06 75 66 31 84

:: ASCG

Hip-Hop

Nouvelle rentrée, nouveau départ pour la section Hip-Hop de l'ASCG qui redémarre avec une nouvelle enseignante : Manon Mallemouche.

Manon a la danse dans le sang depuis ses 6 ans. À l'âge de 18 ans, elle commence à danser du hip-hop de manière très discrète jusqu'au jour où Tayeb Bénomara et Fanny Aguado (danseur et danseuse reconnus pour leur talent) l'ont « repérée » et conseillée de continuer. En 2014/2015, elle assure ses premiers cours de hip-hop dans l'association EVIDANSE.

« Je ne saurais pas comment résumer la danse en quelques mots. C'est justement pour cela que je danse, tout ce que je ressens se discute, s'intègre, s'explique et s'évapore en mouvements. La danse est en quelque sorte mon langage le plus translucide. »

Pour la saison 2017/2018, l'ASCG Hip-Hop propose deux cours pour les enfants : 17 h 30 - 18 h 30 pour les grandes sections/CP/CE1 et 18 h 30 - 19 h 30 pour les CE2/CM1/CM2. Les cours se tiennent le lundi à la salle Florent Duval.

Possibilité de faire un cours d'essai puis inscription à l'année au tarif de 195 euros payable en 1 ou 3 fois.

Contact : hip-hop@ascg-gagnac.fr | 06.03.01.20.29



:: ASCG

Danse Modern Jazz

L'ASCG Danse Modern Jazz propose des cours de danse qui mélangent les rythmes et les styles. L'Association accueille les enfants dès l'âge de 4 ans jusqu'aux adultes. Les cours sont dispensés du mardi au samedi à la salle Campistron par le professeur de danse de la section Mélody Crétu. La durée des cours se fait en fonction de l'âge des élèves.

Pour les plus jeunes, Mélody aborde les fondamentaux de la danse. À travers des exercices ludiques, les enfants découvrent le corps, l'espace, la musique mais aussi la relation avec les autres. Pour les plus grands, des éléments techniques sont abordés et appris lors de l'échauffement ou lors d'une chorégraphie.

Quel que soit l'âge, une chorégraphie est travaillée à chaque cours dans le but de préparer le gala de fin d'année. Bien évidemment, le niveau de difficulté évolue en fonction du cours, tout en respectant le corps et le plaisir de danser.

L'ASCG Danse Modern Jazz organise un gala tous les ans avec costumes, lumières, des musiques travaillées par Mattia Kempf ainsi qu'une succession de chorégraphies imaginées et mises en scène par Mélody. Ce gala permet de rassembler tous les élèves sur scène et de proposer au public une soirée forte en émotions.

Lors de la dernière Assemblée Générale de la section ASCG Danse Modern Jazz du 1^{er} septembre 2017, un nouveau bureau a été élu pour poursuivre et pérenniser l'activité de la section. Il se compose de : Christine BERGOUGNOUX (Présidente), Lydie SOUCASSE (Secrétaire), Christelle GALEY (Secrétaire Adjointe), Patrick BERGOUGNOUX (Trésorier). Ce nouveau bureau ainsi que Mélody, le Professeur, ont été heureux d'accueillir leurs adhérents pour cette nouvelle saison 2017/2018. Les cours ont débuté le 19 septembre et se poursuivront jusqu'au gala programmé le 23 juin 2018. Forme, sourire et bonne humeur sont au rendez-vous pour cette nouvelle année !

Contact : Christine BERGOUGNOUX au 06 10 82 90 42 ou Lydie SOUCASSE au 06 61 54 10 12.

Mail danse-modern-jazz@ascg-gagnac.fr

Facebook : [ascgdansemodernjazz](https://www.facebook.com/ascgdansemodernjazz)





Multi boxe

Full contact, Kick Boxing, Muay Thai, il y a de quoi mettre ses gants depuis la rentrée avec la création de la section ASCG Multi Boxe. À force de persévérance, Mohamed Ben Mendil a créé le premier club Gagnacais de multi boxe. Fierté et enthousiasme étaient de mise au forum des associations où le bureau de la section et Mohamed Ben Mendil, vice-champion du monde de kick boxing, ont rencontré les boxeurs qui remplissent la salle trois jours par semaine.

« Je souhaite avant tout faire circuler à travers la pratique de la boxe pieds-poings les valeurs de tolérance de solidarité et d'entraide, mettre en œuvre la mixité en faisant des cours filles et garçons et canaliser l'énergie des enfants et des adolescents. Les cours visent à promouvoir le vivre-ensemble et la propagation de l'esprit sportif, du fair-play, de la maîtrise de soi et le respect de la discipline » précise Mohamed.

Plus de 80 boxeuses et boxeurs, enfilent les gants pour suivre l'enseignement du champion. À dominante féminine, le club a intéressé aussi bien les jeunes à partir de 9 ans, les adolescents et les adultes. À tel point, qu'une longue liste d'attente a nécessité l'ouverture de deux cours supplémentaires le jeudi soir. L'association entend bien continuer sur son élan par l'organisation prochaine d'un stage avec Imed Mathlouthi, un grand nom de la boxe pieds-poings, 10 fois champion du monde de full contact.

Plus d'infos sur www.multiboxe.fr



Musique

L'équipe pédagogique et le bureau de la section proposent un apprentissage de la musique adapté à tous les niveaux, tous les âges et tous les styles. L'objectif principal est d'offrir des cours de qualité dans une ambiance chaleureuse et conviviale, avec pour fil conducteur le partage des expériences, des passions et des goûts.

Que ce soit par des cours individuels, des ateliers collectifs ou des stages, les professeurs s'attachent à répondre aux attentes des élèves afin que la pratique de la musique soit un plaisir constant et une expérience enrichissante tant sur les plans technique et humain.

Des cours de guitare (acoustique, électrique et basse), piano, batterie, violon/alto, solfège, technique vocale ou des stages de percussions (cajon) sont proposés.

Plusieurs représentations sont assurées tout au long de l'année.

Le concert de l'école de musique offre un spectacle de qualité, dans lequel chaque élève trouve sa place et donne du plaisir et du divertissement à son public. C'est une date incontournable de la section. Cette année, le spectacle est programmé 16 juin 2018 à l'Espace Garonne.

Certains élèves ont la chance également de participer au Festival de Guitare d'Aucamville et du Nord Toulousain, qui reçoit de très nombreux artistes de qualité, dans la salle du Bascala, à Bruguières. Par ailleurs, la section participe chaque année à la fête du village ; certains ateliers passent en première partie d'une soirée festive et musicale organisée par l'école de musique et le Comité des fêtes. Ambiance assurée !

Pour en savoir plus : musiquegagnac.com
Facebook : [École de musique Gagnac s/ Garonne - ASCG Musique](#)



Pêche

Après une première partie de saison de pêche très prolifique, s'achevant sur le concours de pêche aux poissons blancs organisé dans le cadre de la fête locale, suivi des moules frites, la Gaule Gagnacaise a repris ses activités.

Le vendredi 15 septembre à 19 h, Christian STALRIC, président de la Gaule Gagnacaise, donnait le départ du 17^e enduro, les 38 Heures de la Carpe, Challenge Alain RATIER et Roger HERISSON en présence de Mme. et M. RATIER et de M. Henri HERISSON parents des disparus. Dimanche 17 septembre à 11 h, le concours touche à sa fin et les récompenses ont été remises en présence de Sandrine FLOUREUSSES, Conseillère Départementale, Gilles CHARLAS, Adjoint au maire et de Bernard SANCE, Maire de Lespinasse.

Le classement final s'établit ainsi :

- 1^{ère} équipe Jean François CAMPION, père et fils, 6 poissons pour 33,6 kg reçoit le trophée Alain RATIER, remis conjointement par M. RATIER et par Christian STALRIC
- 2^e équipe FAUREAU-GARCON, 2 poissons pour 18 kg
- 3^e équipe RAMS, 1 poisson de 12,6 kg
- Le challenge Roger HERISSON est remis par M. Henri HERISSON à Eric FAUREAU pour une carpe Amour blanc de 13 kg.

Le prochain lâcher aura lieu les 11 et 12 novembre. L'Assemblée Générale se tiendra le 25 novembre et le lâcher d'Alain et Richard, les 9 et 10 décembre, clôturera la saison 2017.

Contact : Christian STALRIC au 06 68 76 83 33



Pétanque

La 21^e édition des 12 heures à pétanque s'est tenue le premier week-end d'août.

Cette compétition s'est déroulée dans la plus parfaite convivialité et sportivité, et chacun est reparti en pensant déjà à l'année prochaine. Les récompenses ont été remises en présence de Sandrine FLOUREUSSES, Conseillère Départementale, de Michel SIMON, maire.

L'équipe gagnante du Bouchon Gaves d'Argelès (65) était composée de Gomes Christophe, Lassalle Keawin et Sagrafena Stessi. L'autre équipe finaliste, venant de Thil et composée de Kulaga Nicolas, Kulaga Patrick, Seret Sébastien, a reçu le prix de la fidélité pour sa quinzième participation au concours.

Trois triplettes de Tourville-la-Rivière (Seine-Maritime), commune amie de Gagnac, avaient fait le déplacement. L'équipe composée de Campolo René, Toty Jean-Claude et Duval Erick a terminé à la 6^e place et a reçu des mains de M. le Maire, le prix de la Municipalité.



Gagnac Rando

La nouvelle saison a débuté par le Forum des associations, où la section était représentée. Ce jour a été un franc succès, car plusieurs personnes se sont intéressées aux activités de la section.

La première sortie dominicale s'est déroulée, en septembre, au Domaine des Oiseaux à Mazères, dans l'Ariège. Malgré un ciel voilé, l'ambiance, elle, était au beau fixe. Peu d'oiseaux ont été observés, car la période n'était pas la plus favorable. La planification des sorties de fin d'année est en cours. Les sorties du lundi et du jeudi, quant à elles, ne se sont jamais arrêtées. Certaines personnes ont marché tout l'été malgré la chaleur.

Contact : 06 03 45 79 66 ou rando@ascg-gagnac.fr



Tennis

Après les vacances d'été, sonne l'heure de la rentrée, et de la reprise des activités !

Le mois de septembre est toujours très rythmé avec sur la première quinzaine le tournoi d'été. Une nouvelle édition qui a battu tous les records avec 123 inscrits, représentant tous tableaux confondus 170 matches.

Coté Gagnacais, Rodney DUCOS et Laurine Anne LARDEAU ont atteint respectivement les finales en +35ans et consolantes dame. Benoit BENHAMOU n'a pu disputer sa finale pour cause de blessure.

En septembre, il y a aussi le challenge HERMET, notre équipe féminine s'est inscrite pour la première fois, les hommes font pour le moment un beau parcours.

Comme une bonne nouvelle peut en cacher une autre, les cours ont démarré au lendemain du tournoi, et le club approche la barre fatidique des 100 adhérents !

Cette dynamique insufflée par Valentin, qui, pour la première fois cette année, propose de récupérer directement les enfants à la sortie du Centre d'Animation ! Les cours enfants débutent dès 17 h 30 le lundi, mardi, jeudi, vendredi, mais aussi le samedi dès 10 h. Les adultes ne sont pas en reste, avec des cours possibles tous les soirs de la semaine entre 18 h 30 et 22 h.

Les animations Jeux et Match reprendront dès le premier week-end des vacances scolaires.

Enfin Valentin, a décidé de rejoindre l'équipe 1, avec son tout nouveau classement de 2^e série, il sera logiquement leader. Epaulé de Benoit, Guillaume, Fabrice, Rodney, Romain, ils auront pour objectif de monter en régionale 2 !

Contact : tcgagnac@gmail.com

Facebook : [TC Gagnac](#)

Au programme

OCTOBRE

21-22/10 : Cyclo-cross des berges de la Garonne organisé par l'ASCG Cyclisme.



NOVEMBRE

8-10/11 et 12-15/11 : Exposition du Centenaire de la Première Guerre Mondiale.



11/11 : Commémoration de l'Armistice.

18/11 : Séance de conte partagé « Les contes de Broca », à la bibliothèque.

19/11 : Vide ta Chambre organisé par l'Association des Parents d'Elèves.



21/11 : Atelier mise à jour du Code de la route.

25/11 : Concert de Gospel avec la Chorale Harmony choir. Soirée au profit de l'association « les Ballons rouges ».



27/11 >> 8/12 : Collecte du Père Noël Vert.

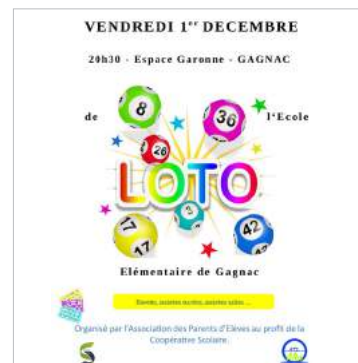


28/11 : Soirée Théâtre-Débat *Les Douces Violences*.



DÉCEMBRE

1/12 : Loto de l'École.



3/12 : Noël du Comité des Fêtes.

5/12 : Fête de Noël de l'École.

8/12 : Réception des nouveaux arrivants, 18 h 30, Hôtel de Ville.

10/12 : Concert de Musique Classique avec l'Enharmonie. *Concert au profit du Téléthon.*



11/12 : Noël du RAM.

A venir en janvier 2018

14/01 : Vœux de la municipalité.

20/01 : Garonna Trail.

27/01 : Repas des Aînés.